



Rapport de la Municipalité sur sa gestion 2017

Au Conseil général



Monsieur le Président,
Mesdames,
Messieurs les Conseillers,

En vertu de la loi du 18 février 1956 sur les communes, article 36 du Règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes, et du règlement du Conseil général de Vich, la Municipalité vous présente son rapport de gestion 2017.

Pour ce deuxième rapport de la législature 2016-2021, nous avons quelque peu allégé la partie institutionnelle pour nous concentrer sur les activités des diverses associations intercommunales en 2017. Vous pouvez vous référer au rapport d'activité 2016, disponible sur www.vich.ch, pour la présentation de leur rôle dans le fonctionnement de la commune.

Ce document relate la composition du Bureau et des commissions du Conseil général ainsi que de la Municipalité, les activités essentielles écoulées, des statistiques concernant la Commune, ainsi que les affaires/projets réalisés ou en cours de développement.

I. CONSEIL GENERAL

Au 31 décembre 2017, le **Conseil général** comptait 68 conseillers.

Pour l'année 2017, le Bureau du Conseil général était constitué comme suit :

| | <u>1^{er} janvier au 30 juin 2017</u> | <u>1^{er} juillet au 31 décembre 2017</u> |
|-----------------------|--|--|
| <i>Président</i> | M. Charles de Mestral | M. Charles de Mestral |
| <i>Vice-président</i> | M. Goran Jovanovic | M. Goran Jovanovic |
| <i>Secrétaire</i> | Mme Valérie Zeender | Mme Valérie Zeender |
| <i>Scrutateurs</i> | Mme Helga Driberg Mme Anita Santos-Kocher Mme Nathalie Streit, suppléante Mme Carol Wuersch, suppléante | Mme Anita Santos-Kocher Mme Carol Wuersch Mme Helga Driberg, suppléante Mme Nathalie Streit, suppléante |

Au 31 décembre 2017, les commissions du Conseil général étaient les suivantes :

Commission de gestion

| | |
|------------------|---|
| <i>Président</i> | M. Michel Peiris |
| <i>Membres</i> | M. Roger Brand M. Jean-Benoît Guex M. Anthony Pinzelli M. Patrick Visinand |

Commission des finances

| | |
|------------------|---|
| <i>Président</i> | M. Mark Tritten |
| <i>Membres</i> | M. Marcel Biedermann M. Bernard Gehri M. Michel Guex M. Michael Schlegel |



A l'occasion des quatre séances du Conseil général, la Municipalité a déposé **10 préavis municipaux** selon la liste ci-dessous :

Conseil général du 21 mars 2017

- Préavis N° 6 / 2016 - 2017** sur la révision et la mise à jour du règlement communal sur la distribution de l'eau
- Préavis N° 10 / 2016 - 2017** sur une demande de crédit de CHF 120'000 pour l'aménagement du cimetière
- Préavis N° 11 / 2016 - 2017** sur une demande de crédit de CHF 14'500 pour l'achat de 4 tentes pour les manifestations communales
- Préavis N° 12 / 2016 - 2017** sur une demande de crédit de CHF 85'000 pour élaborer le projet de réfection de la route de Begnins, procéder à la mise à l'enquête et mettre en soumission les travaux et son annexe

Commission de recours en matière d'impôts et taxes communales

Président M. Anthony Pinzelli
Membres Mme Heike Gowal
M. Romain Hadorn

Commission des eaux

Président M. Bernard Hornung
Membres Mme Helga Driberg
M. Goran Jovanovic
Mme Belinda Schaer
M. Jean-Pierre Sutter

Commission des bâtiments

Président M. Claudio Greco
Membres M. Stéphane Boucher
Mme Marlies Fröhlich
Mme Nathalie Streit
Mme Carol Wuersch

Commission des routes

Présidente Mme Carol Wuersch
Membres M. Michel Guex
M. Romain Hadorn
Mme Josée Leupin
M. Eric Pasche

Commission des parcs, place de sport et cimetière

Président M. Stéphane Boucher
Membres Mme Marlies Fröhlich
Mme Heike Gowal
M. Eric Pasche
Mme Anita Santos-Kocher

Préavis N° 13 / 2016 - 2017 sur une demande d'approbation du plan d'aménagements routiers à la route de l'Etraz et son annexe

Conseil général du 20 juin 2017

Préavis N° 14 / 2016 - 2017 sur une demande de crédit de CHF 345'000 TTC pour l'étude de projet et la mise en concurrence des entreprises en vue de la réalisation d'un bâtiment multifonction

Préavis N° 15 / 2016 - 2017 sur une demande de crédit de CHF 1'700'000 pour réaliser le projet de réfection de la route de Begnins

Préavis N° 16 / 2016 - 2017 sur les comptes et décharge sur la gestion pour l'année 2016

Conseil général du 3 octobre 2017

Préavis N° 1 / 2017 - 2018 sur l'arrêté d'imposition pour l'année 2018

Conseil général du 5 décembre 2017

Préavis N° 2 / 2017 - 2018 sur le budget du ménage communal pour l'année 2018

Tous ces préavis ont été approuvés par le Conseil général.

*Pour plus d'informations sur les projets qui ont été débattus lors des conseils intercommunaux 2017, veuillez vous référer aux chapitres **Ecoles** pour l'AISE, **Evacuation des eaux** pour l'APEC et **Défense incendie** pour le SDIS Gland-Serine.*

Commission des affaires régionales

Présidente Mme Nathalie Streit

Membres Mme Eva Schultz
M. Marcel Biedermann
M. Bernard Hornung
M. Michel Guex

Commission pour la révision des statuts de l'AISE

Présidente Mme Valérie Muller

Membres M. Bernard Agustoni
Mme Véronique Flückiger
M. Marcel Miesen
Mme Anita Santos-Kocher

Au 31 décembre 2017, les délégations du Conseil général dans les associations intercommunales étaient les suivantes :

AISE

M. Patrick Visinand

APEC

M. Jean-Claude Bissat

SDIS Gland-Serine

M. Goran Jovanovic
M. Jean-Pierre Sutter, suppléant

Conseil régional du district de Nyon

M. Roger Brand
Mme Helga Driberg, suppléante

II. ADMINISTRATION GENERALE

Pour l'année 2017, la **Municipalité** était constituée comme suit :

| | <u>1^{er} janvier au 30 juin 2017</u> | <u>1^{er} juillet au 31 décembre 2017</u> |
|--------------------|---|--|
| <i>Syndic</i> | M. Michel Burnand | M. Michel Burnand |
| <i>Vice-syndic</i> | Mme Ipek Trigg | Mme Antonella Salamin |
| <i>Municipaux</i> | Mme Antonella Salamin M. Jean Sommer M. Richard Stoecklin | M. Jean Sommer M. Richard Stoecklin Mme Ipek Trigg |
| <i>Secrétaire</i> | Mme Patricia Audétat | Mme Patricia Audétat |

Chaque municipal a la charge d'un certain nombre de dicastères et représente la Municipalité dans diverses associations intercommunales. Vous trouverez ci-après toutes ces informations pour l'année 2017.

1^{er} janvier au 31 décembre 2017

| | |
|---------------------|---|
| <i>M. Burnand</i> | Administration générale, police, relations extérieures, urbanisme, affaires sociales |
| <i>A. Salamin</i> | Finances, voirie, culture et manifestations, cimetière et cultes |
| <i>J. Sommer</i> | Police des constructions, routes et évacuation des eaux, environnement naturel, énergie |
| <i>R. Stoecklin</i> | Déchets, alimentation en eau, protection civile, informatique, sport |
| <i>I. Trigg</i> | Bâtiments communaux, écoles et petite enfance, défense incendie |



Au 31 décembre 2017, les représentations dans les associations intercommunales étaient les suivantes :

M. Michel Burnand, syndic (remplaçante : AS)

- Membre de l'Assemblée des syndics Jura-Lac
- Délégué au Conseil intercommunal du Conseil régional
- Délégué de la Municipalité à l'Association des Communes Vaudoises (AdCV)
- Membre du conseil de la Fondation immobilière des éclairieurs Noirmont-Gland (FIDENG)
- Membre du conseil d'administration de la Société électrique intercommunale de la Côte SA (SEIC)
- Délégué communal au législatif de l'Association régionale pour l'action sociale (ARAS)
- Délégué au Réseau Santé la Côte (RLSC)
- Délégué communal à la Fondation Bellevue – Projet Plein Sud



Mme Antonella Salamin (remplaçant : MB)

- Déléguée communale à la Sofren
- Déléguée aux Paroisses protestante et catholique
- Déléguée communale au Conseil intercommunal de l'AISE
- Déléguée communale à l'APEC



M. Jean Sommer (remplaçante : IT)

- Délégué communal à l'Association du groupement forestier de la Serine (AGFORS)
- Délégué communal à l'Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la Côte (APEC)
- Délégué à l'assemblée des actionnaires de la SEIC



M. Richard Stoecklin (remplaçant : JS)

- Délégué de la Municipalité à l'assemblée générale de la Société anonyme pour le traitement des déchets de la Côte (SADEC)
- Délégué communal à CRIDEC (Déchets spéciaux)
- Délégué communal à l'assemblée générale de la Société de pompage et adduction d'eau du lac pour la région nyonnaise (SAPAN)
- Délégué communal au Syndicat d'arrosage de Nyon et environs (SANE)



- Délégué communal à l'ORPCi (Protection civile)
- Délégué communal au Conseil intercommunal du SDIS Gland-Serine
- Délégué communal au Conseil intercommunal de l'AISE

Mme Ipek Trigg (remplaçant : RS)

- Membre du Comité de Direction de l'AISE
- Membre du Comité de direction du Service de Défense Incendie et de Secours (SDIS) Gland-Serine
- Déléguée communale à la Clinique dentaire scolaire itinérante du district de Nyon
- Déléguée communale à la Chambre vaudoise immobilière (CVI)
- Déléguée communale au Réseau d'accueil des Toblerones (RAT)



Pour assurer le bon fonctionnement des **services administratifs et techniques** de la commune ainsi que des prestations à la population, la Municipalité s'appuie sur :

- une secrétaire municipale (70%)
- une préposée au contrôle des habitants (42%) assurant également le secrétariat pour les activités concernant les constructions
- deux employés communaux (100%)
- des auxiliaires pour :
 - la gestion du restaurant scolaire (4 pers.)
 - les patrouilleuses et patrouilleurs scolaires (4 pers. dont une remplaçante)
 - la gestion du centre de tri (3 pers.)
 - la voirie en emploi temporaire (1 pers.).

La Municipalité emploie également des ressources externes :

- la fiduciaire A&A Fidus Nyon SA pour la gestion de la bourse
- le service technique intercommunal - STI pour la police des constructions
- le bureau d'ingénieurs MOSINI et CAVIEZEL pour la réalisation de la modération du trafic
- le bureau d'avocats Schmidt, Jatton et Associés pour le conseil juridique
- la société KESSLER & CO pour la gestion des assurances
- la société OFISA pour l'informatique
- la régie Cogestim pour la gestion de la location des appartements communaux
- la société Impec Nettoyages pour l'entretien des locaux communaux
- l'entreprise d'installations sanitaires Sutter & fils, concessionnaire communal et fontainier.

La Municipalité remercie l'ensemble des intervenants pour leur contribution à la bonne marche des affaires de la Commune.

En 2017, 11 Vichois ont acquis la nationalité suisse selon les procédures de **naturalisation** suivantes :

- 2 naturalisations facilitées fédérales pour les époux d'un conjoint suisse
- 6 naturalisations ordinaires
- 2 naturalisations facilitées pour les étrangers nés en Suisse
- 1 naturalisation facilitée pour les jeunes ayant effectué leur scolarité en Suisse.



A noter encore qu'un ancien habitant de Vich a obtenu la bourgeoisie de la commune après son déménagement.

La maintenance des **archives communales** avec notre mandataire Pro Archives Conseils s'est poursuivie avec le traitement des archives se trouvant dans le rayonnage mobile de notre local d'archives. De nombreux classeurs de documents ont été évalués, inventoriés et reconditionnés dans des boîtes et chemises ad hoc. L'inventaire de nos archives est disponible sur la plateforme informatique *Genius*.

En 2017, le Conseil intercommunal (CI) du **Conseil régional** s'est réuni à 4 reprises et a accepté tous les préavis déposés par le Comité de direction. Un nouveau règlement du Conseil intercommunal a été élaboré et validé pour une mise en œuvre dès le 1^{er} janvier 2018.

En plus des préavis des comptes 2016 et du budget 2018, le CI a traité entre autres :

- trois préavis concernant le fonds régional des Transports Publics pour un montant total de CHF 479'000 comprenant l'expérimentation de paires de courses pour la période horaires 2018-2019, des mesures de promotion de la mobilité pour 2017 et 2018 ainsi que l'aménagement d'un arrêt de bus à Gilly et l'adaptation d'un carrefour à feux à Rolle pour la priorisation des bus

En 2017, notre contribution a été de CHF 19'660 pour notre cotisation annuelle au but principal de l'association et de CHF 16'592 au fonds régional des Transports Publics (Préavis N° 2 / 2010-2011).

Pour plus de détails, consulter le rapport annuel 2017 du Conseil régional du district de Nyon : www.regionyon.ch

- huit préavis DISREN pour un montant total de CHF 2'410'227 comprenant l'étude du projet d'extension du Musée du Léman, la réalisation de la première étape d'un pôle de tourisme de nature à la Givrine, la réalisation des travaux de réaménagement de la Route Suisse (RC1) à Mies, Tannay, Coppet et Founex, le financement du passage inférieur de la gare de Gland, le financement de la mise en œuvre de la deuxième phase du réseau agro-écologique ECO-Terre Sainte, l'étude de réalisation de la Maison des vins de la Côte et l'étude de réalisation de la liaison modes doux entre la gare de Rolle et Mont-sur-Rolle. La commune n'ayant pas adopté le but optionnel, nous ne participons pas aux débats, décisions et financement de ces préavis.
- un préavis pour un crédit de CHF 36'000 pour accompagner le Conseil des jeunes du district de Nyon dans une phase expérimentale de 3 ans ainsi qu'une demande de crédit de CHF 280'000 pour le développement du Casino Théâtre de Rolle sur quatre années.



L'Association de communes vaudoises (AdCV) a pour objectif la représentation institutionnelle de l'association dans les négociations avec l'État avec comme priorités de soutenir l'autonomie et la responsabilité communale, de faire entendre la voix des communes et de défendre leurs intérêts.

La commune de Vich est membre depuis sa fondation en 2002.

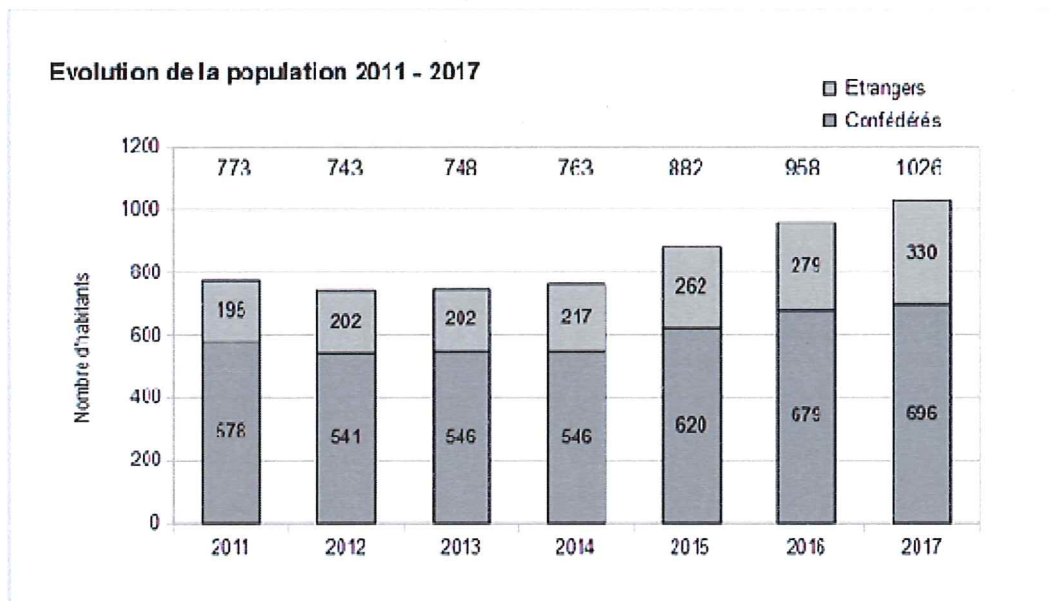
L'AdCV s'est réunie 4 fois en 2017 :

- le 16 mars à Saint-Sulpice, où Monsieur Reto Lindegger, Directeur de l'Association des Communes Suisses, s'est exprimé sur l'aménagement du territoire, la péréquation intercommunale et l'autonomie communale en Suisse
- le 15 juin à Le Vaud, sous forme de tables rondes afin de discuter et de faire un brainstorming sur la péréquation intercommunale
- le 28 septembre à Montricher, où M. Gérard Produit, Syndic de Coppet et membre du Comité de direction du Conseil régional du district de Nyon, a présenté la « Solidarité culturelle dans le district de Nyon »
- le 30 novembre à Penthalaz, en présence de M. Georges Zünd, Directeur général de la Fédération vaudoise des entrepreneurs (FVE), et de M. Claudio di Lello, Chef de projet et Architecte ETS auprès de la FVE, qui a présenté "Des marchés publics dans le respect de l'éthique".

III. SECURITE

Au 31 décembre 2017, la population de Vich s'élevait à 1'026 habitants. Cette augmentation a entraîné un travail supplémentaire significatif de la préposée au contrôle des habitants et au secrétariat des constructions qui a dû augmenter son taux d'activité.

La Municipalité a eu le plaisir d'accueillir sa 1000^e habitante en la personne de Mme Magdalena González Chimeno. Elle est venue s'installer à Vich le 1^{er} mai avec ses deux filles, Melina et Natacha.



La **police cantonale vaudoise** assure, dans les limites de la loi, le maintien de la sécurité et de l'ordre public sur l'ensemble du territoire cantonal et donc sur notre commune.

Notre interlocuteur principal est le poste de la Gendarmerie territoriale de Gland. Une rencontre annuelle avec le chef de poste est organisée au cours de laquelle le bilan de l'année écoulée est fait. En cas d'événements graves, la Municipalité est informée dans les meilleurs délais.



IV. URBANISME

Afin de se mettre en conformité avec les nouvelles dispositions de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) entrées en vigueur en mai 2014, le Canton de Vaud révisé son plan directeur cantonal (PDCn) et la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC).

Imposé par la LAT, le plan directeur cantonal coordonne les politiques cantonales, communales et fédérales ayant un effet sur le territoire, afin de proposer un développement territorial cantonal équilibré en termes de logements, de places de travail, de mobilité, de loisirs et de préservation des terres agricoles, du paysage et de l'environnement.

La 4^e adaptation du Plan directeur de 2008 a été approuvée par le Grand Conseil le 20 juin 2017 et par le Conseil fédéral le 31 janvier 2018.

L'entrée en vigueur de la révision de la LATC prévue au cours du premier trimestre 2017 prend du retard.

En date du 6 décembre 2016, le Conseil général a octroyé un crédit pour financer l'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour la gestion de l'appel d'offres de mandataires et l'élaboration du préavis de crédit d'étude pour la réalisation d'un **bâtiment multifonction aux Pralies**.

La procédure s'est parfaitement déroulée et a abouti au choix d'un concept architectural préliminaire et d'un groupement pluridisciplinaire de mandataires composé d'un architecte, d'un ingénieur civil et des ingénieurs en installations de chauffage, de ventilation, de sanitaire et électricité.

Le crédit d'étude de projet en vue de l'obtention d'un permis de construire et de mise en concurrence des entreprises pour l'élaboration du devis général nécessaire à la demande de crédit de construction a été approuvé par le Conseil général lors de la séance du mois de juin.

La demande du crédit de construction est planifiée pour juin 2018.

Comme mentionné dans le rapport de gestion 2016, notre commune fait partie du périmètre compact Grand Genève qui comprend les communes de Commugny, Coppet, Eysins, Gland, Nyon, Prangins, Vich, Mont-sur-Rolle et Rolle. Ensemble, nous devons gérer le potentiel d'accueil à l'horizon 2030 de nos communes, évalué à 17'220 habitants.



V. JEUNESSE

La **Fondation Immobilière Des Eclaireurs Noirmont-Gland (FIDENG)** gère le bâtiment « La Sardoche » du Groupe scout Noirmont-Gland sur une parcelle mise à disposition par notre commune.

La commune est membre de droit au Conseil de fondation qui se réunit 2 à 3 fois par année pour en assurer la bonne marche. La commune est représentée par son syndic.

En 2017, la Sardoche a accueilli des scouts pour des week-ends et des camps pour un total de 91 jours.

Pour plus de détails, consulter : www.sardoche.ch

VI. AFFAIRES SOCIALES

L'**Association Régionale pour l'Action Sociale (ARAS)** du district de Nyon est une association de communes au sens de la Loi sur les Communes comprenant les 47 Communes du district de Nyon.

Le **Centre Social Régional (CSR)** a pour missions principales d'informer et d'orienter la population du district dans le réseau social régional et cantonal et d'octroyer les prestations du Revenu d'insertion (RI).

Le tableau ci-dessous montre l'évolution du nombre de dossiers traités mensuellement en moyenne :

| Année | 2017 | 2016 | 2015 |
|-----------------|------|------|------|
| Dossiers actifs | 817 | 826 | 788 |

En 2017, le CSR a traité 1'356 demandes RI dont 1'189 ont été accordées.

Les **Agences d'Assurances Sociales (AAS)** ont pour mission de renseigner la population dans toute démarche concernant les droits et obligations en matière d'AVS/AI/APG/LV/LAMal. Les Communes du district de Nyon ont confié la gestion de leur Agence AVS à l'ARAS Nyon.

La contribution 2017 des communes a été de CHF 16.82 par habitant.

En 2017, le Conseil intercommunal s'est réuni 2 fois pour traiter le budget 2018 et les comptes 2016.

Pour plus de détails, consulter : <http://arasnyon.ch>

VII. SANTE

L'**Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile (AVASAD)** est chargée de mettre en œuvre sur l'ensemble du territoire vaudois la politique d'aide et de soins à domicile, ainsi que des mesures en matière de promotion de la santé et de prévention.

Le **Réseau Santé la Côte (RLSC)** rassemble les principaux prestataires de soins de la région. Il participe à la concrétisation de la politique sanitaire cantonale en mettant en œuvre ses propres projets d'une part, et d'autre part, en réalisant les programmes cantonaux de santé publique. Les communes sont membres affiliées de droit.

En 2017, l'assemblée générale s'est réunie 2 fois.

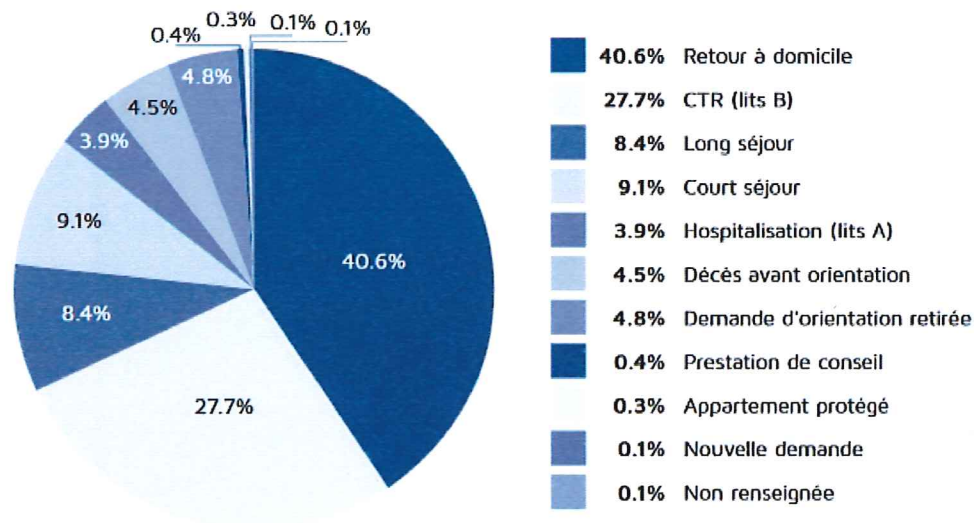
La coordination de l'offre médico-sociale figure parmi les prestations principales du réseau par son **Bureau Régional d'Information et d'Orientation (BRIO)**. Le BRIO s'adresse aux personnes âgées, dépendantes, en perte d'autonomie ou souffrant de problèmes psychiques, ainsi qu'à leur entourage et aux proches aidants. Les professionnels du domaine médico-social peuvent également faire appel au BRIO de même que toute personne à la recherche de renseignements spécifiques.

La commune est desservie par le **CMS Gland Région** au chemin de Montoly 3 à Gland.

La contribution communale pour l'année 2017 se monte à CHF 79.95 par habitant.

Nous contribuons également à l'Espace Prévention La Côte, dispositif régional de prévention des comportements à risque chez les adolescents, pour un montant de CHF 2.33 par habitant.

Pour plus de détails, consulter : <http://www.aide-soins-domicile-lacote.ch>



Pour plus de détails, consulter : www.reseau-sante-lacote.ch

VIII. FINANCES

L'activité des finances comprend principalement la gestion budgétaire, la gestion de la comptabilité et les finances de la Commune dans leur ensemble. Le boursier est M. A. Sisto et les comptes 2017 ont été tenus par la fiduciaire A&A Fidus Nyon SA.

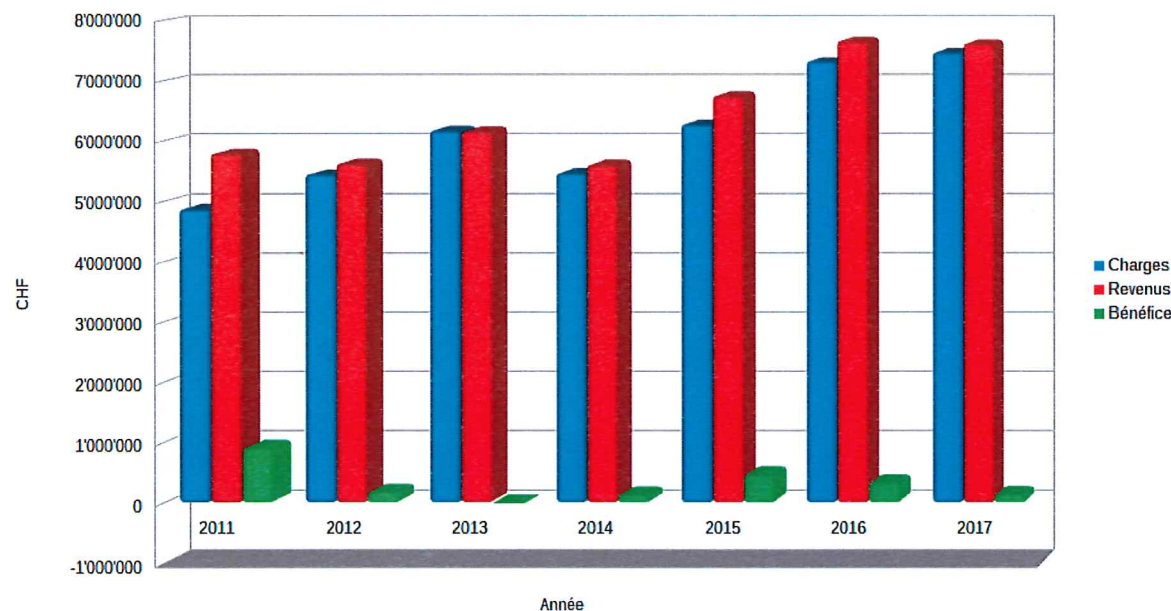


En 2017, nous avons changé le module comptable pour que la comptabilité débiteur, la comptabilité créancier, la comptabilité générale et la gestion des documents y afférents soient sous la même application informatique, ce qui simplifie la gestion comptable et administrative. Nous avons aussi saisi cette occasion pour rafraîchir notre plan comptable et le mettre à jour. Cette « migration » et ce rafraîchissement du plan comptable ont représenté un gros travail pour la bourse en collaboration avec la société OFISA qui a fourni le logiciel.

Pour les **comptes de fonctionnement 2017**, dans la continuité des années précédentes, la Municipalité a géré le ménage communal d'une manière économe et rigoureuse, ce qui se traduit par un bénéfice de CHF 183'610 et une marge d'autofinancement négative de CHF 43'151.

Les **comptes de fonctionnement 2016** clos le premier semestre 2017 ont été présentés au Conseil général de juin 2017 avec un bénéfice de CHF 335'183, pour une marge d'autofinancement de CHF 1'239'300.

Evolution des recettes et charges entre 2011 et 2017



Dans son préavis sur l'**arrêté d'imposition 2018**, la Municipalité proposait une diminution du taux de 0.5 point d'impôt. Le Conseil général, en octobre 2017, a finalement voté 1 point d'impôt en moins pour 2018. Lors de la même assemblée, la Municipalité a fait une présentation du système « Péréquation du canton Vaud » pour la commune de Vich.

Le **budget 2018** a été présenté en décembre 2017. C'est un budget qui consolide tous les développements des dernières années, avec une population qui a dépassé 1'000 habitants, une nouvelle zone artisanale et des routes en bon état.

Plusieurs **préavis d'investissement** ont été présentés au Conseil général en 2017.

Les préavis les plus importants en termes de travaux à réaliser sont : deux préavis pour les routes, deux préavis pour le projet du bâtiment multifonction et un préavis pour l'aménagement du cimetière. Ces projets 2017 sont presque entièrement réalisés sur l'année avec un important suivi et des situations comptables y afférentes.

A noter encore que le préavis du règlement communal sur la distribution de l'eau accepté en mars 2017 a demandé une adaptation du module comptable pour la facturation de l'eau en 2017.

IX. VOIRIE

En 2017, le service de la Voirie a eu comme but de travailler de manière efficace avec les ressources, tant humaines que financières, dont il disposait. Les deux employés communaux rattachés à ce service répondent aux besoins de la commune dans des domaines très variés : espaces verts, routes, bâtiments communaux, centre de tri, environnement, cimetière, manifestation, etc.

Les tâches ci-dessous sont plus spécifiques à la Voirie :

- Espaces verts : une activité constante est fournie tout au long de l'année pour avoir un village joliment décoré et des zones de verdure bien entretenues et sans déchet. Les décorations de la fontaine du giratoire en octobre et en décembre ont été particulièrement remarquées par nos habitants.
- Entretien des routes, des trottoirs et des talus en bord de route : un nettoyage périodique permet d'avoir des routes et trottoirs propres, mais cette tâche demande une attention constante puisque les déjections canines et le « littering » continuent à représenter un problème majeur.
- Le terrain de foot nous demande beaucoup de ressources ; le FG Genolier-Begnins, principal utilisateur, en est très satisfait. Le terrain est aussi à disposition de VichFOOT et des habitants.
- La place de jeux est régulièrement entretenue et contrôlée par un employé et par un mandataire spécialisé deux fois par année.

Pour les autres domaines où nos collaborateurs ont œuvré, nous vous renvoyons aux commentaires des différents dicastères.

Les deux employés ont été secondés dans leurs tâches par :

- un auxiliaire voirie entre mars et septembre 2017 ; il s'agissait d'un emploi d'occupation temporaire de 6 mois
- quatre jeunes de la commune pendant les vacances scolaires pour quatre stage-emplois rémunérés d'une semaine chacun.



X. MANIFESTATIONS

Pendant l'année 2017, trois évènements ont été organisés par la Municipalité :

- Fête nationale du 1^{er} août
- Sortie des Aînés le 23 novembre
- Soirée de bienvenue des nouveaux habitants le lundi 27 novembre.

D'autres manifestations organisées par des tiers ont bénéficié du soutien logistique et financier de la Commune :

- Vich en fête le 10 juin
- Pique-nique de la rentrée le 23 août
- Animations des Vichamines avec un spectacle le 18 novembre et le concert de Noël
- Fête du 31 décembre.

Nous remercions les associations et les personnes qui mettent beaucoup d'énergie et de cœur pour animer le village tout au long de l'année.



XI. CIMETIERE ET CULTES

Notre cimetière a vécu une véritable renaissance en cette année 2017.

Suite à l'acceptation du préavis N° 10 / 2016-2017 en mars 2017 pour CHF 120'000, d'importants travaux d'aménagement ont été entrepris à l'automne passé. La priorité a été de rendre le lieu facilement accessible à tous, particulièrement aux personnes à mobilité réduite. Ces travaux ont donné l'occasion de rafraîchir l'existant, qu'il s'agisse des infrastructures (murs, fontaine, chemins, etc.) ou des plantations. Deux endroits paisibles ont été aménagés avec chacun un banc.

Paroisse protestante de Gland-Vich-Coinsins

Notre église de Vich accueille chaque début du mois un culte accompagné par l'organiste titulaire, M. Mazolletti. En cours d'année, plusieurs autres cérémonies ont eu lieu selon le calendrier liturgique ou les demandes des paroissiens (enterrement, mariage, etc.).

Communauté catholique de Gland-Vich-Coinsins

Cette communauté est très dynamique et en parallèle à ses activités habituelles, elle poursuit des recherches de fonds nécessaires pour sa nouvelle église.



La communauté est à l'étroit dans les locaux vétustes qu'elle occupe actuellement, mais son projet de nouvelle église prend forme et est présenté sous <https://eglisecathgland.wordpress.com>.

XII. CONSTRUCTIONS

La Commune est chargée de contrôler le respect des exigences formulées par l'Etat dans le cadre des demandes d'autorisation de construire. Pour chaque construction autorisée, la surveillance du chantier nécessite 3 à 5 séances spécifiques avec le maître d'ouvrage.

La Municipalité accorde un soin particulier aux aménagements extérieurs des projets de construction soumis à l'enquête. D'une façon générale, les murs en bordure des routes sont proscrits. Si des murs de protection contre le bruit sont demandés, ils doivent être implantés en retrait de la limite de propriété et masqués par une végétation arbustive.

Depuis le mois d'août 2016, c'est le service technique intercommunal - STI qui gère les dossiers de la police des constructions que nous lui soumettons.

18 nouveaux dossiers (N° 676 à 694) de demande d'information ou de permis ont été traités cette année et 14 permis d'habiter/utiliser ont été délivrés.

Il a été mis sur le marché 4 appartements et un centre d'ateliers à la route de l'Etraz 25.

Le **registre des citernes** a fait l'objet d'une mise à jour tenant compte des nouvelles exigences de l'Etat. Tous les propriétaires concernés ont reçu un courrier demandant un rapport de mise en conformité.

XIII. ROUTES

Le programme d'amélioration de la qualité de vie des habitants en limitant les nuisances dues au trafic routier touche à sa fin. Il devrait être terminé en été 2018.



Prolongation - Route de l'Etraz

La demande de crédit d'étude et de construction ayant été acceptée par le Conseil général en décembre 2016, le projet adapté aux exigences de l'Etat a pu être construit comme prévu. Nous avons négocié une servitude de passage public à pied sur la parcelle 253 pour réaliser le trottoir. Les travaux se sont déroulés en deux étapes de circulation entre mai et juillet. La pose du tapis définitif a nécessité la fermeture complète des accès riverains pendant un week-end.

Route de Coinsins

L'armée a procédé au démantèlement de ses installations de minage du pont sur la Serine de la route de Coinsins en avril, ce qui a nécessité une interdiction de circuler sur cet axe pendant 3 jours des vacances scolaires de Pâques.

Chemin Bonmont

Les travaux de finition avec la pose du tapis définitif, les marquages et la pose des éléments modérateurs de la vitesse ont été faits mi-juin, obligeant de fermer temporairement les accès des riverains.

Route de Begnins

Les travaux d'entretien et d'aménagements ont été menés "tambour battant". A la suite du crédit d'études voté en mars, nous avons fait établir le projet définitif, puis les travaux ont été mis en soumission publique conformément aux directives concernant les marchés publics. L'entreprise Perrin frères ayant présenté la meilleure offre, elle a été retenue. En parallèle, nous avons négocié les emprises de terrains nécessaires à l'exécution des travaux avec les propriétaires concernés. Le projet a pu ainsi être mis à l'enquête du 16 mai au 16 juin sans enregistrer d'opposition. Le crédit de construction a été accordé par le Conseil général, à l'unanimité, le 20 juin, ce qui a permis de débiter les travaux en août. Pour ce faire, une déviation de circulation a été mise en place par la "route des Grâces". L'essentiel des travaux a été réalisé entre août et décembre. Des travaux complémentaires de pose de tubes d'alimentation divers en sous-sol au chemin du Petit-Pont ont encore dû être réalisés avec les travaux de finition. La pose du tapis définitif et la construction d'un mur de protection contre le bruit se feront en été 2018. Les arbres abattus et les haies arrachées sont remplacés par la plantation de deux tilleuls et d'une haie avec des essences locales au carrefour avec le chemin du Petit-Pont.



XIV. EVACUATION DES EAUX

Le réseau d'évacuation des eaux est régulièrement entretenu. Les collecteurs d'eaux usées font l'objet d'un curage quand cela s'avère nécessaire. Les collecteurs d'eaux pluviales, dimensionnés pour évacuer les pluies d'intensité décennale, sont également surveillés. Leur entretien se fait conformément au plan général d'évacuation des eaux (PGEE).

XV. ENVIRONNEMENT NATUREL

Notre Commune s'inspire de la "Charte des jardins" pour la gestion des **espaces verts**. Les haies, les talus, les bords de routes, etc. font l'objet d'un entretien approprié qui respecte le mieux possible la petite faune et le développement de la flore. Cela ne signifie pas que l'entretien est négligé, mais au contraire qu'il résulte d'un soin voulu en faveur de la biodiversité.

Notre garde-forestier est mandaté pour contrôler l'état sanitaire des **arbres** et procéder à l'abattage des arbres dangereux, menaçant des biens ou des personnes. Cette année nous avons ainsi dû procéder à l'abattage d'une trentaine d'arbres.

Un plan de gestion de nos **forêts** est en cours d'établissement.

Dans le cadre de l'encouragement à la **biodiversité**, notre exploitant de la parcelle 58 a planté le long du chemin du Mollard, un verger formé de 12 fruitiers haute-tige d'anciennes variétés. Une haie naturelle complète et protège cet aménagement.

La haie assurant la liaison entre le chemin du Mollard et le cordon boisé de la Serine a également été renforcée.



XVI. ENERGIE

Dans le cadre de la recherche d'**économies d'énergie**, nous remplaçons au fur et à mesure des opportunités les lampes de l'éclairage public par des luminaires à LED avec abaissement pendant les heures creuses de la nuit.

Fondée en 1899 et basée à Gland, la **Société Électrique Intercommunale de la Côte SA** (SEIC) offre un service global qui comprend la distribution d'électricité et de chaleur, les installations électriques, téléphoniques, informatiques et de la fibre optique, ainsi qu'une large gamme de prestations multimédia, notamment des accès à Internet, au réseau de téléphone fixe, au télé-réseau et au réseau fibre optique FTTH.

La commune est membre de droit au Conseil d'administration qui se réunit 7 à 8 fois par année.

La principale activité 2017 sur notre commune, hormis l'entretien courant de l'éclairage public, a été la mise en place d'un nouvel éclairage public à technologie LED économe en demande d'énergie sur les routes de l'Etraz, de Gland, de Begnins et le chemin Bonmont.

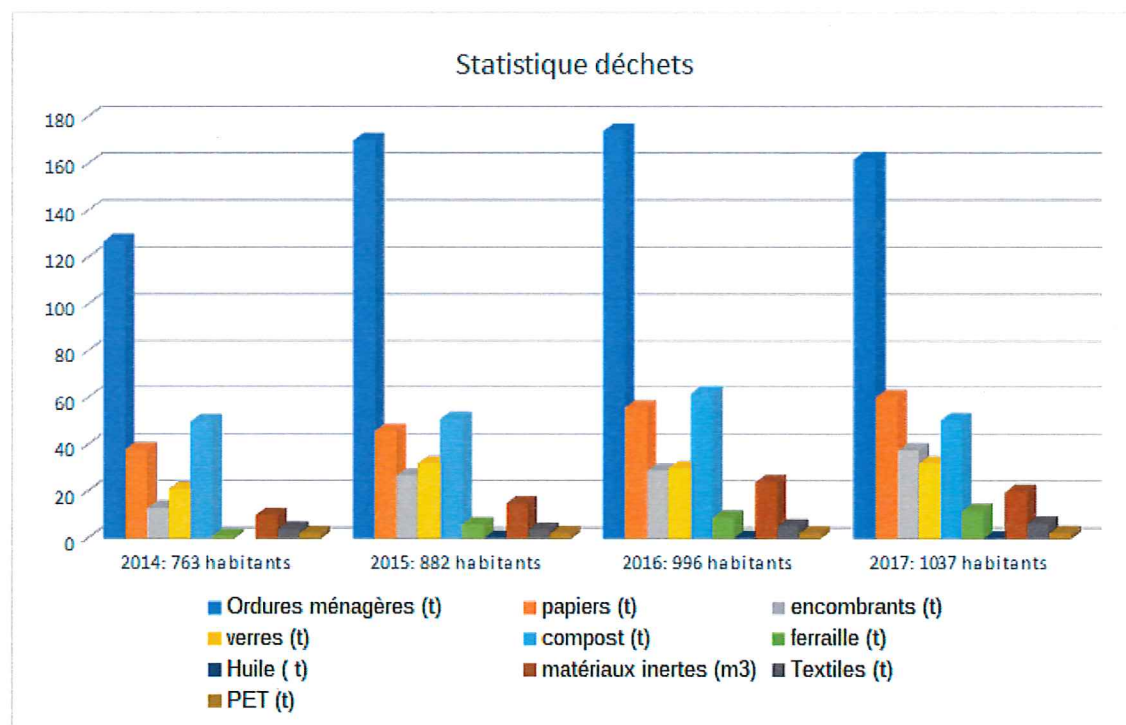
Pour plus de détails, consulter : <http://www.seicgland.com>

XVII. DECHETS

La commune emploie aujourd'hui 7 différents prestataires de services pour éliminer les 20 différentes catégories de déchets que nous collectons à Vich.

Pour les objets électroniques de loisirs, les petits appareils électroménagers et les déchets spéciaux (médicaments, déchets toxiques, piles, etc.), nous collaborons avec les communes de Gland et de Prangins, qui reprennent de manière centralisée ces déchets et se chargent de leur élimination.

Malgré l'augmentation du nombre d'habitants, la quantité de déchets éliminés reste stable par rapport à 2016. On constate même une légère diminution pour certains types de déchets.



L'importante diminution de la collecte des huiles s'explique simplement par le fait qu'il n'y a eu qu'un transport effectué en 2017 et que la contenance de notre fut est de 200 litres.

2017 a vu la réalisation des projets suivants dans le cadre de l'organisation du **centre de tri** :

- Avec les nouveaux horaires mis en place en début d'année, 3 jeunes de la commune ont été engagés en qualité d'auxiliaires du centre de tri, environ 2 samedis par mois, pour soulager les horaires des employés communaux.
- Une nouvelle signalétique a été mise en place qui se veut beaucoup plus lisible, claire et didactique : des panneaux d'informations ont été réalisés pour chaque type de déchets et placés devant toutes les bennes de collecte avec des explications sur les déchets acceptés et refusés.
- La Commune de Vich a participé à la collecte vaudoise des déchets en fibrociment amiantés en organisant une collecte d'objets amiantés le samedi 25 mars.

La Commune est actionnaire de la **Société Anonyme pour le traitement des Déchets de la Côte** (SADEC) avec 180 actions. L'Assemblée générale s'est tenue le 1^{er} juin 2017 à Chavannes-des-Bois.

Une Assemblée générale extraordinaire a eu lieu le 26 octobre 2017 à Essertines-sur Rolle pour traiter d'un point important pour l'avenir de la SADEC : la construction d'un nouveau bâtiment destiné à accueillir ses futurs bureaux sur le site de la station de transfert route-rail de Gland.

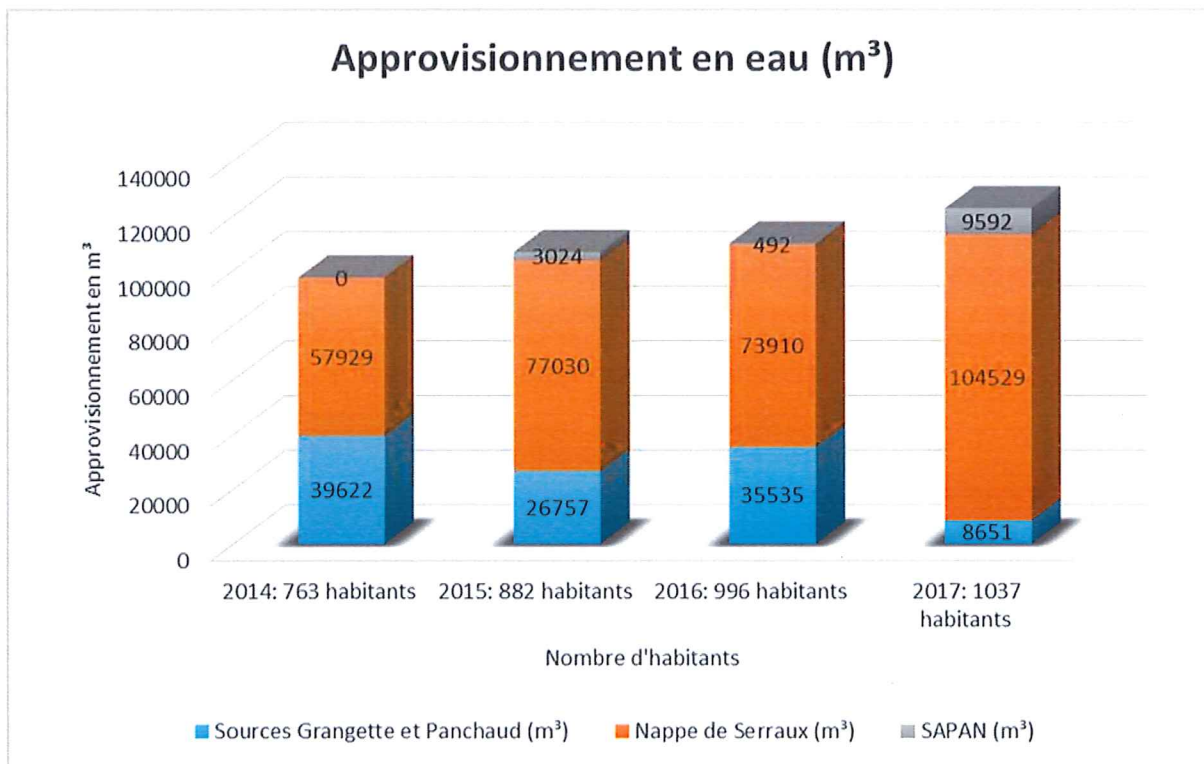
SADEC a déposé le projet à l'enquête publique du 16 juillet au 14 août 2016. Les travaux de construction ont commencé en octobre 2016 et se sont terminés en juillet 2017. L'inauguration du nouveau site de Gland s'est faite le samedi 23 septembre 2017, journée durant laquelle les autorités, représentants des différentes communes et invités ont pu découvrir les nouveaux locaux, la station de transfert route-rail et les différentes activités qui se déroulent sur le site.

La Commune est également actionnaire de **Cridec**, société active dans la valorisation et le traitement des déchets spéciaux, avec 2 actions. L'assemblée générale ordinaire des actionnaires a eu lieu le 16 mai 2016 à Eclépens.

Une nouvelle **plateforme Internet** pour la saisie des statistiques sur les déchets a été mise en place par la SADEC en 2017. Son but est de centraliser les données statistiques des communes membres sur une même plateforme et de pouvoir étudier l'évolution des tonnages au fil des ans, ceci par catégorie de déchets et par commune.

XVIII. ALIMENTATION EN EAU

L'approvisionnement en eau nécessaire pour couvrir les besoins de la commune est en augmentation constante, comme le montre le tableau suivant :



L'augmentation de l'approvisionnement en eau par la SAPAN s'explique par des périodes de fortes chaleurs durant l'été 2017 et notamment en juin 2017, où nous avons eu besoin d'eau afin de soulager nos pompes qui tournaient en continu et également de protéger nos nappes.

Notre eau n'est pas traitée et sa qualité est qualifiée d'excellente. Elle est régulièrement contrôlée par le Service de la consommation et des affaires vétérinaires et les valeurs mesurées sont conformes aux normes en vigueur.

Cette eau a été utilisée dans notre commune de la manière suivante :

- eau facturée (ménages, entreprises) : 81'000 m³
- bâtiments communaux : 1'450 m³
- divers (fontaines, chantiers, etc.) : 31'200 m³
- eau consommée par les services pompiers et voirie : 850 m³
- relevés manquants : 1150 m³
- travaux route de Begnins et remplacement conduites : 5'250 m³
- pertes et différences de comptage : 1'872 m³.

Plusieurs fuites ont été détectées sur la conduite de la route de Begnins lors des différents travaux routiers. Au vu de l'état général de la conduite et compte tenu qu'elle datait des années 1960, il a été décidé de remplacer le tronçon du giratoire au carrefour du chemin du Petit Pont. Ces fuites expliquent les 1872 m³ imputés aux pertes et différences de comptage dans nos statistiques.

Lors des derniers contrôles, les résultats montrent les chiffres suivants :

Qualité microbiologique et chimique de l'eau :

| Paramètres | Unité | Résultats | Norme |
|----------------------------|------------|------------|--------------|
| Germes aérobies mésophiles | UFC/ml | 10 | T : max. 300 |
| Escherichia coli | UFC/100 ml | Non décelé | T : max. 0 |
| Enterococcus spp. | UFC/100 ml | Non décelé | T : max. 0 |

*Teneur en nitrate : 6.5 mg / litre
Dureté totale : Assez dure : 28 (F°)*

Source : Service de la consommation et des affaires vétérinaires.

Notre réseau de distribution d'eau est contrôlé et géré à distance et de manière centralisée par notre fontainier via un système de télégestion installé il y a plusieurs années. Le système a été finalisé en 2017 avec **l'intégration du réservoir de Mérens à notre système de télégestion**, afin d'avoir un contrôle centralisé de l'ensemble de notre réseau.

La Commune est actionnaire de la **SAPAN** (8 actions) qui assure l'approvisionnement en eau brute et potable à partir de l'eau du lac de 20 communes de la région. Lors des périodes de sécheresse en 2017, la SAPAN a alimenté la commune en eau pour l'équivalent de 9592 m³.

Le **SANE** est le syndicat d'arrosage de Nyon et environs.

La commune de Vich utilise le réseau du SANE pour l'arrosage du terrain de football.

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 18 janvier 2017 à Duillier, un préavis concernant des travaux d'amélioration et de modification du réseau a été approuvé :

- amélioration de l'efficacité des pompes afin d'optimiser la consommation d'énergie
- mise en place d'un géo-portail pour optimiser l'exploitation
- extension du réseau pour des nouvelles parcelles qui en ont fait les demandes.

Ces travaux pourraient faire baisser les charges d'exploitation et ainsi réduire les charges des utilisateurs.

XIX. PROTECTION CIVILE

L'activité de l'**Organisation de protection civile** (ORPC) en 2017 a été marquée par :

- la visite du Président Chinois XI Jinping en Suisse où l'ORPC a prêté main forte au dispositif de sécurisation
- un feu dans un appartement à la Cité Ouest de Gland le 17 mai. L'ORPC s'est occupée de l'évacuation, du ravitaillement et de l'hébergement des sinistrés.
- la visite du Président Macron pour la candidature des JO Paris en 2024. L'ORPC a participé à la mise en place du transport des différents corps de gendarmerie.
- un camion Denner couché sur l'autoroute A1 le 23 octobre. L'ORPC a géré le trafic routier suite à la fermeture temporaire de l'autoroute entre Aubonne et Rolle.
- le démontage de la patinoire de Nyon
- Paléo 2017. Depuis de nombreuses années, l'ORPC engage des astreints pour gérer la circulation, en collaboration avec la gendarmerie cantonale.

L'assemblée des délégués s'est tenue le 29 mars 2017.

L'assemblée de séance ordinaire a eu lieu le 23 août 2017.

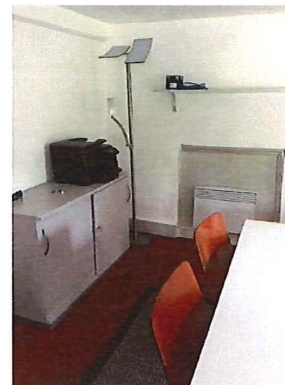
XX. BATIMENTS COMMUNAUX

Un manque de place pour les activités du bureau du Conseil général et les réunions des commissions se faisait de plus en plus sentir. Début 2017, une salle du premier étage de la maison sise Place Marcel Poncet 1, surnommée la **Maison du légionnaire**, a été rénovée à cet effet. Les employés communaux ont restauré le parquet, peint les murs et installé un radiateur et quelques meubles à la satisfaction des utilisateurs.

Les années passant, les balcons de l'**immeuble du Tilleul**, Place Marcel Poncet 5, avaient bien vieilli et avec l'arrivée des beaux jours, les boiseries ont été nettoyées et peintes. La toile des stores a été changée et une protection installée au premier étage.

En été, suite à la demande du canton, nous avons mandaté Monsieur Jean-Marc Chesaux pour la détection de la présence d'**amiante dans les bâtiments publics** construits avant 1990. L'immeuble du Tilleul, la Maison du légionnaire, la grande salle, la Maison du Régent ainsi que l'immeuble de la Poste ont été contrôlés. Les rapports sont tous arrivés à la même conclusion : si des travaux importants devaient être envisagés dans le futur, un diagnostic amiante avec prélèvements pour analyse devrait être effectué par un laboratoire. Aucune situation potentiellement dangereuse pour les occupants n'a été révélée.

De manière générale, la société Impec Nettoyages est en charge de l'entretien des locaux communaux et Cogestim assure la gérance des appartements loués.



XXI. ECOLES ET PETITE ENFANCE

Pendant l'année scolaire 2016-2017, le **collège des Pralies**, qui abrite les 7-8P des communes de Duillier, Coinsins, Vich et Begnins, a vu ses 5 salles de classe occupées. Les élèves étaient répartis en 3 classes de 7P et 2 de 8P pour un total de 96. Notre collège a aussi une salle de musique et de couture et une salle de dessin et de travaux manuels sur bois. La salle de dégagement est dévolue aux expériences de sciences naturelles, aux cours sur les ordinateurs et aux devoirs surveillés.

En 2017, les enfants de Vich en primaire étaient au nombre de 96, répartis entre Duillier, Coinsins, Begnins et Vich, et le nombre d'élèves vichois inscrits en secondaire, 9-11S, au Collège de l'Esplanade à Begnins s'élevait à 25.

Les élèves de notre collège ont eu trois après-midi par semaine (lundi, mardi et jeudi), une heure de **devoirs surveillés** sous la responsabilité d'une personne engagée par l'AISE. Cette option permet d'apprendre à travailler de façon plus autonome et organisée, ce qui représente une bonne préparation à l'école secondaire. La moyenne du nombre d'élèves était de 5 par après-midi.

Nos élèves ont montré pour la deuxième fois une nette préférence pour le **cours facultatif** de Kid's Music tous les jeudis pendant leur pause de midi. Le nombre moyen d'élèves fréquentant ce cours était de 7.

Pour la 4^e année, notre **restaurant scolaire** sert quatre fois par semaine un repas chaud à nos élèves. Les menus proviennent de la cuisine de l'Abricroque à Bassins. Les élèves qui viennent avec leur repas sont les bienvenus et profitent de nos fours à micro-ondes et de la surveillance mise en place. Notre cantine a servi 4'338 repas en 2017 pour une moyenne journalière de 34 élèves inscrits. L'achat des repas ainsi qu'un forfait sur les salaires du personnel nous sont restitués par l'AISE selon les règles de l'« Harmonisation des restaurants scolaires » acceptées en 2015 par le Conseil Intercommunal. Notre commune a également reçu une somme de CHF 4'000.- comme participation à l'entretien du restaurant scolaire.

Un service de **patrouilleurs** a continué à fonctionner en 2017 pour nos élèves qui traversent la route cantonale pendant la pause de midi pour se rendre, soit au restaurant scolaire, soit à l'arrêt de bus pour prendre leur minibus ou le car postal. Deux dames et un monsieur ont œuvré quatre jours par semaine, mercredi après-midi l'école et le restaurant scolaire étant fermés. Nous avons eu une dépense d'environ CHF 10'000.- pour ce service.



En 2017, pour un total de 1'179 élèves répartis en 824 élèves de primaire et 355 de secondaire, le budget de l'**Association Intercommunale Scolaire de l'Esplanade (AISE)** était estimé à CHF 5'278'837.- pour les charges et à CHF 5'797'193.- pour les revenus, montrant s'il est encore nécessaire que dans le budget de chaque commune l'école tient une place importante. Notre commune représente 11% des coûts de l'AISE. La clé de répartition est de 50% au nombre d'élèves et 50% au nombre d'habitants selon la statistique du SECRIS au 31.12.2017, soit 1'026.

Il faut également noter que le transport de nos élèves a coûté CHF 102'711.-.

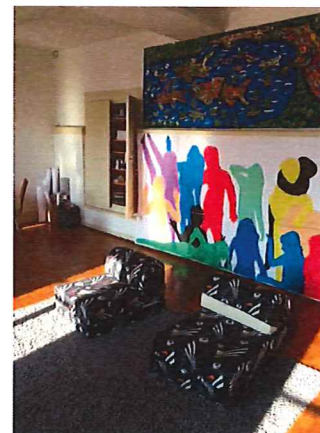
En 2017, le médecin dentiste et l'hygiéniste dentaire ont reçu 7'000 élèves au total. Les communes sont propriétaires de la caravane/clinique dont elles partagent les coûts. La **clinique dentaire** a visité chaque école et des explications sur la prévention ont été données aux élèves. Des exercices de brossage et goûters sans sucre ont retenu leur attention.

Notre commune a payé CHF 10'583.- de subside communal pour l'administration du **Réseau d'Accueil des Toblerones (RAT)** et CHF 56'994.50 pour l'accueil familial du jour. L'objectif de la politique tarifaire est de respecter une bonne répartition entre les parents (60%) et les communes membres (40%). Aujourd'hui, il y a lieu de constater que la contribution communale est proche de 31%. Pour l'accueil familial du jour, les charges du RAT étaient de CHF 6'075'025 pour 622'157 heures de garde et les communes ont participé à hauteur de CHF 1'711'506.

Suite au nombre croissant d'élèves, la structure d'accueil de Duillier « Le petit casse-croûte » était à l'étroit dans ses murs et nous a contactés pour ouvrir une antenne à Vich. La seule possibilité était d'utiliser la Salle du Régent, adjacente au restaurant scolaire, pour créer une **Unité d'accueil pour écoliers (UAPE)**. Avec l'accord de la Municipalité et de l'Office de l'accueil de jour des enfants, ce projet a vu le jour à la rentrée scolaire 2016-2017. Les élèves du pôle 5-8P de Vich, Coinsins et Duillier y viennent 4 après-midi par semaine et sont gardés par du personnel qualifié.

Les comptes 2017 pour les charges et les revenus étaient bien équilibrés pour un montant de CHF 308'884.-; le coût par habitant était de CHF 4.50.

L'année 2017 a vu l'arrivée de 2 nouvelles **mamans de jour** à Vich, amenant leur total à 3. Ces personnes ont assuré l'accueil préscolaire et parascolaire de 23 enfants, alors que 20 enfants de Vich ont été accueillis dans différentes structures du RAT pendant 23'008 heures. Il faut bien noter que le nombre d'heures d'accueil était en augmentation pour l'ensemble des structures du RAT.



XXII. DEFENSE INCENDIE

En 2017, la participation de Vich aux charges du **SDIS Gland-Serine** était de CHF 33'525.90, alors que la participation totale des communes s'élevait à CHF 559'301.10 sur un total de charges de CHF 784.111.95.

Parmi les événements importants de l'année, nous pouvons citer l'arrivée d'un nouveau véhicule multifonction acheté par l'ECA pour le DAP de Le Vaud. Ce véhicule est doté d'une double cabine avec 6 places et d'un pont bâché pour le transport du matériel. La journée des portes ouvertes en octobre a rencontré un franc succès.

Le SDIS a comptabilisé 116 interventions qui ont nécessité 1823 heures de travail. Comme d'habitude, la sécurité du feu de la Fête nationale à Vich a été assurée par les pompiers du SDIS Gland-Serine. Il faut également noter que le nombre d'interventions à Vich est descendu de 7 en 2016 à 6 en 2017.

La Municipalité vous remercie de votre attention et espère que la lecture de ce rapport a été intéressante et vous a permis d'apprécier de manière globale l'activité 2017 de la Commune.

Au nom de la Municipalité

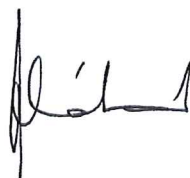
Le Syndic



Michel Burnand



La Secrétaire



Patricia Audétat